

Le **N°Azur 0 810 610 112** concrètement
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

filPlus est ouvert aux retraités et aux cotisants du Groupe NOVALIS TAITBOUT ainsi qu'à leurs proches (conjoint, parents, enfants) domiciliés en France métropolitaine.

Proposé par l'Action sociale des institutions de retraite complémentaire du Groupe NOVALIS TAITBOUT, le service **filPlus** vous est offert. Seul l'appel, au prix d'une communication téléphonique locale, est à votre charge.

Les conseillers **filPlus** sont joignables :

→ du **lundi** au **vendredi** de **8h30** à **19h**.

Ils vous garantissent une qualité de service optimale : **sérieux**, **disponibilité** et **professionalisme**.

Pensez à conserver
près de vous
la carte **filPlus**



NOVALIS Retraite Agirc (n° 13) - NOVALIS Retraite Arrco (n° 509) - CRE (Arrco n° 280) - IRCAFEX (Agirc n° 58), institutions de retraite complémentaire régies par le Code de la Sécurité sociale. Siège social : 7 rue de Magdebourg - 75016 Paris.

NOVALIS TAITBOUT - Action sociale
93 rue Marceau - 93187 Montreuil Cedex
www.novalistaitbout.com

GROUPE
NOVALIS TAITBOUT

Action sociale



→ **Retraite** → **Prévoyance** → **Santé** → **Épargne**

Une écoute et
un accompagnement

pour vous faciliter la vie

N°Azur 0 810 610 112
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

GROUPE
NOVALIS TAITBOUT



filPlus

Vous avez des **interrogations** sur **le maintien à domicile, la santé, le logement...** des questions d'ordre **administratif, juridique ou financier**.

Vous avez **besoin d'écoute** et **d'échange** sur des sujets plus personnels...

Appelez **filPlus** au **N°Azur 0 810 610 112**
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

Les conseillers **filPlus** s'engagent à vous donner des réponses concrètes et pratiques sous 48 heures.

→ Une démarche simple

Il suffit juste de téléphoner ! Quel que soit le sujet, un conseiller **filPlus** vous écoute, étudie votre situation et vous apporte des solutions rapides et concrètes pour simplifier votre vie au quotidien.

Si besoin, il vous adresse par courrier ou par mail les informations complémentaires.

→ Une écoute attentive

filPlus met à votre disposition une équipe de conseillers qui prennent le temps de vous écouter et de bâtir une relation de confiance.

Votre conseiller vous oriente en tenant compte de vos attentes.

→ Un suivi personnalisé

Votre conseiller vous accompagne tout au long de vos démarches. Si vous le souhaitez, vous fixez ensemble une date à laquelle il peut vous rappeler afin de s'assurer de votre satisfaction.

→ Anne-Marie D., 72 ans



"Je m'occupe de mon mari dépendant et me sens fatiguée face à cette responsabilité. J'aimerais pouvoir souffler un peu de temps en temps..."

*"J'ai appelé **filPlus**. Une conseillère m'a proposé des solutions de placement à la journée ainsi que le recours à une aide à domicile.*

Elle m'a également orientée vers un groupe de parole organisé par le fonds social de ma caisse de retraite complémentaire. Elle m'a fourni toutes les coordonnées par courrier sous 48 heures.

Deux jours plus tard, elle m'a rappelée. J'ai pu la remercier et lui dire que j'avais déjà pris plusieurs contacts parmi les informations envoyées.

J'ai vraiment eu le sentiment d'être écoutée et comprise."

N°Azur 0 810 610 112
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

→ Mireille S., 58 ans



"Ma mère, veuve, a été hospitalisée. Je m'étais mise en indisponibilité pour m'occuper d'elle mais je dois à présent reprendre mon travail. Je cherche des solutions pour que maman ne reste pas seule."

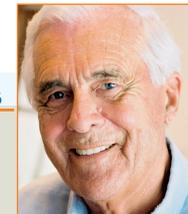
*"Antoine, le conseiller **filPlus**, m'a tout d'abord orientée vers le CCAS afin de constituer un dossier de demande d'APA.*

Il m'a également laissé les coordonnées d'une association pouvant intervenir.

Deux semaines plus tard, il m'a recontactée pour savoir si j'avais pu avancer dans mes démarches.

C'est agréable et rassurant d'avoir quelqu'un de compétent et de disponible sur ce sujet."

→ Georges F., 75 ans



"Je suis handicapé, ce qui m'empêche de me déplacer facilement. Je voulais connaître les droits que me donne la carte d'invalidité."

*"Au fil de la discussion avec Séverine, la conseillère **filPlus**, nous avons également abordé le sujet de l'adaptation de mon logement à mon handicap.*

Elle m'a envoyé la liste de mes droits ainsi que des informations utiles pour entamer des démarches d'aménagement.

Quelques jours plus tard, elle a pris des nouvelles de ma situation.

Je me sens moins seul et discuter m'a fait beaucoup de bien."